



Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Le 15 mars dernier, vous nous avez tous élus, dès le 1er tour des élections municipales, avec un taux de participation de 69%.

Vu ce contexte particulier de crise sanitaire, au nom de toute l'équipe, je vous en remercie.

Après 10 semaines de confinement, la mise en place de la nouvelle équipe municipale a pu avoir lieu le 24 mai.

L'équipe « Vivre à Botsorhel » m'a élu Maire de Botsorhel, avec toutes les responsabilités que cela représente. Pour ma part, je compte rester, comme toujours, à l'écoute de chacun et travailler pour l'intérêt et la valorisation de notre commune.

Nos principaux projets seront:

- l'aménagement du bourg, en particulier la maison Jaouen (anciennement Penalty) car il y a urgence de la réhabiliter vu son état de délabrement au fur et à mesure que les années passent...
- La maison Disez, qui va reprendre vie avec l'installation d'une épicerie solidaire, « L'épicier du cœur », dont le président André Le Floc'h et les autres membres peuvent compter sur notre soutien.
- Quelques travaux d'entretien à l'école, des travaux de voirie et l'aménagement intérieur de la mairie pour la rendre plus agréable à tous.

Encore merci à vous pour votre confiance, ainsi qu'à mes prédécesseurs qui ont œuvré pour notre commune jusqu'à aujourd'hui.

Hervé CILLARD



L'agenda des festivités

Dimanche 26 juillet au dimanche 9 août

Bara Trégor

7ème salon de peinture sculpture

Dimanche 27 septembre

Bara Trégor

Festival Art et Artisanat

Dimanche 4 octobre

Repas CCAS

Dimanche 6 septembre

Ar Forn Bodsorc'hel

Fête du pain

Dimanche 9 août

L'Epicier du cœur

Brocante

Dimanche 29 novembre

Bara Trégor

Marché de Noël



Les élections municipales de mars 2020

Hervé MENU
Place de l'église
Conseiller délégué aux affaires sociales



Jérémy BERNARD
Rue de Kermarzin
3ème adjoint au maire



Dylan LUCAS
Le Cosquer
Conseiller municipal



Johnny COULOUARN
Moulin de Kerbizien
Conseiller Municipal



Anne Sophie CLEUZIOW
Rue Ker Huella
2ème adjoint au maire



Pascal MANCHEC
Kerbizien
1er adjoint au maire



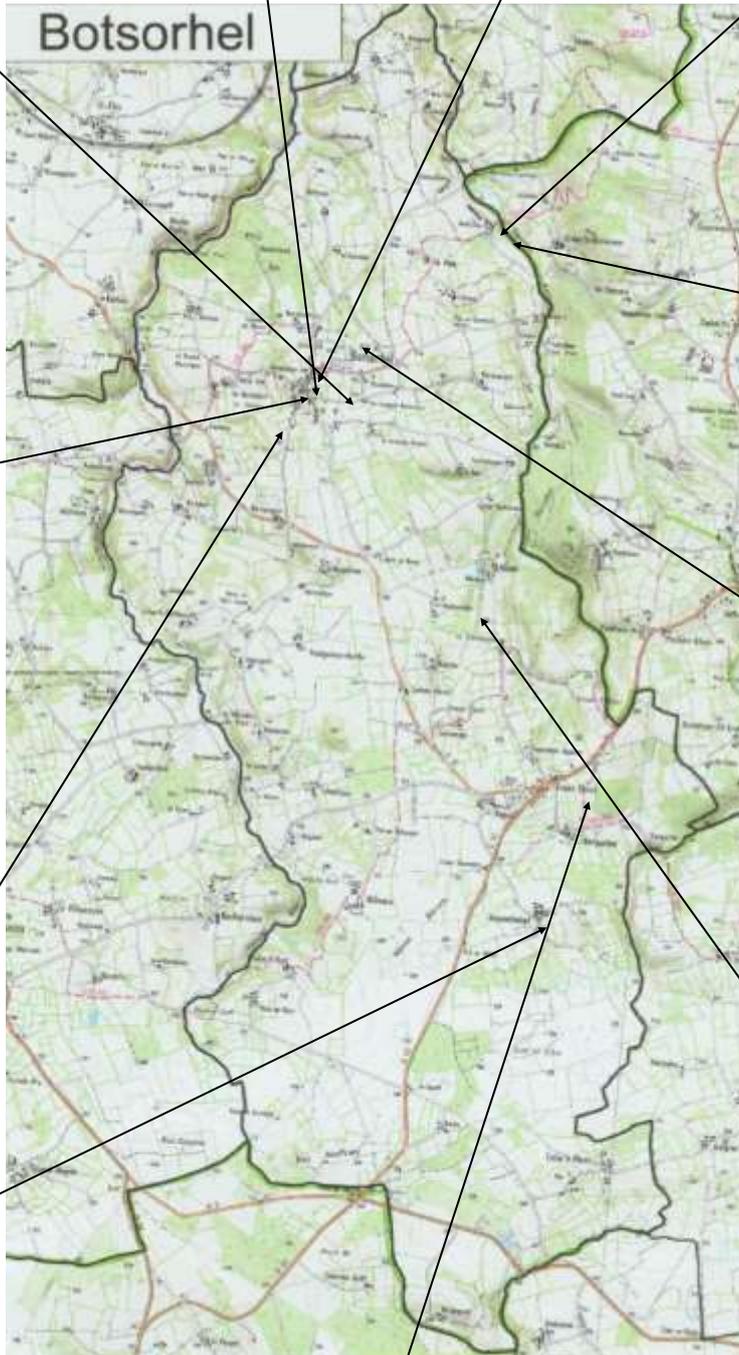
Jean Paul GEFFROY
Rue Ker Izella
Conseiller municipal



Cindy BERTHOU
Lotissement de Kerzouezou
Conseillère municipale



Séverine L'HIGUINEN
Guernelohet
Conseillère municipale



Lionel ROLLAND
Croas Christ
Conseiller délégué à la voirie



Hervé CILLARD
Kerlouerien
Maire

La vie communale

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2020

♦ Vote du compte de gestion 2019 et comptes administratifs

Budget Commune		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	292 166.86 €	174 148.95 €
Recettes	335 419.51 €	319 389.48 €
Résultat	+ 43 252.65 €	+ 145 240.53 €

Budget commerce		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	222.00 €	0 €
Recettes	4 048.14 €	0 €
Résultat	3 826.14 €	0 €

Budget CCAS	
	Fonctionnement
Dépenses	3 534.14 €
Recettes	3 301.28 €
Résultat	- 232.386 €

L'ensemble des comptes de gestion et comptes administratifs a été adopté **à l'unanimité**.

Budget ASPL	
	Fonctionnement
Dépenses	69 618.66 €
Recettes	67 930.07 €
Résultat	- 1 688.59 €

♦ Vote des taux d'imposition 2020

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux des impôts locaux en vigueur en 2019 pour 2020.

- Taxe d'habitation : **11.50 %**
- Taxe foncière (bâti) : **15.48 %**
- Taxe foncière (non bâti) : **35.32 %**

Vote à l'unanimité

♦ Budgets Primitifs 2020:

Budget ASPL et CCAS	Budget Commerce	Budget Commune
<u>Fonctionnement ASPL:</u>	<u>Fonctionnement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses - Recettes : 73 970 €	Dépenses - Recettes : 10 987.69 €	Dépenses - Recettes : 356 370 €
<u>Fonctionnement CCAS:</u>	<u>Investissement :</u>	<u>Investissement :</u>
Dépenses—Recettes : 3 500 €	Dépenses - Recettes : 25 397.54 €	Dépenses - Recettes : 398 476.16 €

Les budgets ASPL, CCAS, Commerce, Commune ont été adoptés **à 6 voix pour et 4 abstentions**.

♦ Les projets 2020 :

Parking « Désiré Rolland » : Fin de l'aménagement d'un parking

Eglise: Mise en conformité du parafoudre

Voirie 2019: Route de Troumoulouarn, Keriven, Ty Nevez et Kermadiou

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2020

- ◆ **Election du Maire:** Hervé CILLARD, 11 voix
- ◆ **Détermination du nombre des adjoints:** 2 postes d'adjoints sont créés
- ◆ **Election des adjoints:** 1er adjoint: Pascal MANCHEC, 11 voix ; 2ème adjoint: Anne Sophie CLEUZIQU, 11 voix
- ◆ **Désignation des conseillers délégués:** Jérémy BERNARD est délégué aux bâtiments et travaux; Hervé MENU est délégué aux affaires sociales; Lionel ROLLAND est délégué à la voirie.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020

- ◆ **Détermination du nombre des adjoints:** 1 poste supplémentaire d'adjoint est créé, 11 voix
- ◆ **Election de l'adjoint:** 3ème adjoint: Jérémy BERNARD, 11 voix
- ◆ **Tableau du conseil municipal:**

N°	Fonction	Qualité	NOM	Prénom	Suffrages obtenus par le candidat
1	Maire	M.	CILLARD	Hervé	190
2	1 ^{er} adjoint	M.	MANCHEC	Pascal	199
3	2 nd adjoint	Mme	CLEUZIQU	Anne-Sophie	195
4	3 ^{ème} adjoint	M.	BERNARD	Jérémy	184
5	Conseiller délégué	M.	MENU	Hervé	157
6	Conseiller délégué	M.	ROLLAND	Lionel	180
7	Conseillère	Mme	BERTHOU	Cindy	184
8	Conseillère	Mme	L'HIGUINEN	Séverine	167
9	Conseiller	M.	LUCAS	Dylan	166
10	Conseiller	M.	COULOUARN	Johnny	162
11	Conseiller	M.	GEFFROY	Jean-Paul	142

- ◆ **Indemnités de fonction des élus:**

Partage de l'enveloppe maximale s'élevant à 2146.94 € entre tous les élus, selon la répartition suivante :

FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT	POURCENTAGE INDICE TERMINAL
Maire	946.94 €	24.34 %
1 ^{er} adjoint et 2ème adjoint	350 €	8.99 %
3 ^{ème} adjoint	100 €	2.57 %
Conseiller délégué	100 €	2.57 %
Conseiller municipal	40 €	1.02 %

♦ **Nomination aux commissions communales**

Aménagement du territoire : bâtiments, équipements : Mr le Maire, Jérémy BERNARD – Johnny COULOUARN – Jean-Paul GEFFROY – Herve MENO

Route et réseaux : Mr le Maire, Lionel ROLLAND– Séverine L'HIGUINEN – Johnny COULOUARN – Jérémy BERNARD

Ecole : Mr le Maire, Anne Sophie CLEUZIOU – Jérémy BERNARD– Cindy BERTHOU– Johnny COULOUARN

Finances et administration générale : Mr le Maire, Pascal MANCHEC – Anne Sophie CLEUZIOU – Lionel ROLLAND – Jérémy BERNARD – Hervé MENO – Séverine L'HIGUINEN – Cindy BERTHOU – Johnny COULOUARN - Jean-Paul GEFFROY – Dylan LUCAS

Patrimoine, culture, tourisme, Environnement : Mr le Maire, Anne Sophie CLEUZIOU – Jean-Paul GEFFROY – Lionel ROLLAND -Cindy BERTHOU

Jeunesse, loisirs, sports et vie associative : Mr le Maire, Dylan LUCAS – Cindy BERTHOU – Séverine L'HIGUINEN- Pascal MANCHEC

Commission d'appel d'offres : Mr le Maire, Titulaires : Pascal MANCHEC – Lionel ROLLAND – Jérémy BERNARD

Suppléants : Jean-Paul GEFFROY – Séverine L'HIGUINEN – Johnny COULOUARN

Centre Communal d'Action Sociale : Président : Mr le Maire

5 conseillers : Hervé MENO – Dylan LUCAS – Pascal MANCHEC – Jérémy BERNARD – Anne Sophie CLEUZIOU

5 membres nommés : Monique QUERE – Véronique LE GALL – André LE FLOC'H

Yvon MERRER – Dominique ROLLAND

Unanimité

♦ **Nomination des délégués aux organismes extérieurs**

- **CNAS** : Jean Paul GEFFROY et Séverine LOZAC'H

- **Syndicat Intercommunal Mixte d'informatique du Finistère (SIMIF)** : Anne-Sophie CLEUZIOU, titulaire ; Cindy BERTHOU, suppléante

- **PNRA** : Hervé MENO, titulaire ; Dylan LUCAS, suppléant

- **Référent ERDF** : Jérémy BERNARD

- **Référent sécurité routière** : Hervé CILLARD

- **Référent défense** : Pascal MANCHEC

Unanimité

♦ **Délégations consenties au Maire par le conseil municipal**

22 délégations du conseil municipal au maire ont été votées à **l'unanimité**.

♦ **Recrutement d'agents non titulaires de remplacement, occasionnel ou saisonniers**

Autorisation au maire durant la durée de son mandat à recruter des agents non titulaires, à titre occasionnel ou saisonnier. **Unanimité**

♦ **Désignation d'un adjoint chargé de représenter la collectivité dans les actes administratifs**

Le 1^{er} adjoint, Pascal MANCHEC, est désigné pour représenter la collectivité si besoin dans les actes administratifs.

Unanimité

◆ **Indemnités du Trésorier**

Accord à l'unanimité pour accorder une indemnité au trésorier pour 2019 pour les prestations de conseils et d'assistance en matière budgétaire, économique et comptable. **Unanimité**

◆ **Loyer du local communal rue de Ker huella**

Reconduction du loyer mensuel de 100 € pour le local de l'école situé au 32 rue de Ker Huella (atelier « Le pot au feu ») et accord pour établir un avenant à la convention de mise à disposition du local pour une durée d'un an.

Unanimité

Accord à **l'unanimité** pour accorder une aide au vu du contexte socio-économique actuel : une réduction de la moitié du loyer leur est accordée pour 4 mois.

◆ **Loyer du local commercial**

Reconduction du loyer mensuel du commerce à la somme de 415.69 € par mois à compter du 01 Aout 2020 à jusqu'au 31 juillet 2021. **Unanimité.**

◆ **Epicerie solidaire**

Une épicerie solidaire a ouvert ses portes mi-juin sur Botsorhel. Cette épicerie se met en place par le biais de l'association « L'épicier du cœur ». Les élus souhaitant apporter un soutien à son installation, il est accordé la mise à disposition gratuite pour 2 mois de la salle du terrain des sports pour débiter l'activité.

Ensuite, après quelques travaux d'aménagements, l'épicerie s'installera au 9 place de l'église, connue sous le nom de « la maison de Suzanne ». Il leur sera également accordé une mise à disposition gratuite d'une durée de 6 mois des locaux pour lancer leur activité.

Des conventions de mise à disposition des locaux seront établies. **Unanimité**

◆ **Décision Modificative n°1**

Réajustement de crédit sur le budget communal suite à l'achat non prévu de fournitures dû notamment à la crise sanitaire. (1200 €) **Unanimité**

◆ **Centre de loisirs 2020**

Au vu du contexte sanitaire et du nombre trop faible d'inscriptions d'enfants, le centre de loisirs n'ouvrira pas ses portes cet été.

NB : cela faisait 28 étés que le centre accueillait des enfants Botsorhelois et des communes environnantes...

On espère que la saison n°29 du centre sera au rendez-vous en 2021 ! **Unanimité**

◆ **Questions diverses :**

Nom du parking situé au centre bourg. Il s'appellera « Parking Désiré Rolland ».

Cindy BERTHOU est nommée pour faire partie de la commission de contrôle de la liste électorale.

Infos mairie



Des dégradations ont été déplorées dans la salle du terrain de foot où se trouve actuellement l'épicerie solidaire (vitres cassées). Des vitraux de l'église ont été également cassés.

Des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie et une enquête est en cours.



La commune de Botsorhel recrute un agent technique polyvalent

Détail de l'annonce sur le lien suivant: <https://www.emploi-territorial.fr/> ou auprès du secrétariat de mairie.

Candidature à déposer pour le 15 août 2020

Les associations

Re Yaouank Gwechall:



Les adhérents de Re Yaouank Gwechall ont célébré les rois début Janvier en partageant la traditionnelle galette de Rois dans une ambiance très conviviale. Ce fut l'occasion pour le bureau de dévoiler le programme des activités 2020. Sur la photo, un roi et ses reines: Jean Geffroy, Annick QUERE, Nadège Le Coz, Huguette Dilasser, Denise Le Denn, Geneviève Chatillon

La Diane: repas de la chasse



Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées le 7 mars 2020 pour le traditionnel repas organisé par l'association de chasse « La Diane » dont le Président est Eric COANT.

Danserien Bodsor'hel : Nouveau bureau



L'élection du nouveau bureau a eu lieu le 11 mars.

Co-présidents: Anne COTTY et Michel SERANDOUR.

Secrétaires: Martine LAUTROU et Louis FUSTEC (adjoint).

Trésoriers: Véronique LE GALL et Stéphane LE LEN (adjoint).

Amicale Laïque



Lavage auto et tracteur....

De l'amicale laïque. Opération réussie!

Botsoclic: Concours de Belote



162 joueurs se sont affrontés au tournoi de belote organisé par l'association BOTSOCCLIC. Les équipes se sont adonnées à leur loisir favori le lundi 2 Mars 2020.

La coupe communale a été remportée par Jean GEFROY et Michel LE JEUNE.

Ar Forn Bodsorc'hel

Comité des fêtes



Pardon de la St Georges reporté.

Le week end suivant la St Georges, tant attendu de tous, tant fêté, a malheureusement dû être reporté au vu du contexte sanitaire.

Pascal MANCHEC, Président du comité des fêtes, a tout de même, été rendre hommage à St Georges à l'église .



Autrefois, dans les bourgs, les campagnes, la vie communautaire s'exprimait dans les champs, à la forge, à la fontaine, au four à pain et au lavoir pour les dames, ces rencontres généraient échanges et convivialité et surtout une solidarité entre les gens qui effaçait et permettait de surmonter les tracas de la vie .

C'est dans cet esprit que nous avons créé l'association « Ar Forn Bodsorc'hel », persuadés que notre projet sera générateur de liens intergénérationnels et de beaucoup d'amitié.

Nos premiers projets sont : la construction d'un four à pain au centre bourg, une fête du pain le 6 septembre, si les conditions le permettent, une exposition de crèches de Noël en fin d'année.

Si nos projets vous plaisent, rejoignez-nous !

L'adhésion est gratuite.

Contacts : Bernard TROGOFF, Président tél : 06.23.05.01.90

e-mail : arfornbodsorchel@gmail.com



Four à pain découvert à Kergariou



BARA Tregor



Pol MOES et Arielle CARRÉ accueilleront Pierre QUENTEL et une quarantaine d'artistes de toute la Bretagne.

Toute l'équipe du groupe artistique emmené par Pierre PITROU s'activera pour ouvrir le 7ème SALON de BOTSORHEL le dimanche 26 juillet à 14h30.

Jusqu'au dimanche 9 août, vous pourrez par ailleurs assister

à quelques démonstrations qui seront annoncées sur notre page FACEBOOK et la Presse locale.

7^e SALON 2020

BOTSORHEL

Une quarantaine d'artistes
Salle des fêtes - Rue de Kerhuella

Du 26 juillet au 9 août



Chemin et patrimoine

Après ce long confinement, les marcheurs ont repris avec plaisir les sorties du lundi.

Le lundi 6 juillet, une partie des sentiers a été débroussaillée par des bénévoles de Botsorhel et des communes environnantes pour les rendre praticables.

Une semaine de rando est prévue du 29 août au 5 septembre dans le secteur de Crozon.

Annick QUERE

Stage de poterie et portes ouvertes



Le week end du 11 et 12 juillet, Quentin et Nolwenn nous ont ouvert les portes de leur atelier de céramique, le « pot-au-feu ».

Claire Péron, de l'atelier « La chouette argentée », a également exposé ses créations en cuir lors de ce rendez vous.

Un vrai plaisir pour tous les yeux, dans une ambiance conviviale.

Chapeau aux artistes!

Skol An Avel

Noël de l'école



Tous les enfants réunis autour du père Noël.



Intervention musicale avec le PATIO



Les écoliers se sont rendus au Patio le 27 janvier. Ils ont tout d'abord rencontré Fabrice, professeur de Batucada (sorte de fanfare brésilienne). Il leur a présenté les différents instruments de la Batucada (le sourdo, les cloches à gogo, le tambourime,...). Les petits Botsorhelois ont ensuite montré à Fabrice ce qu'ils avaient appris avec Isabelle, l'intervenante musique du Patio qui est intervenue dans l'école d'octobre à février. Ils ont également rencontré Vincent, professeur de guitare, qui leur a joué de la guitare ainsi que d'autres instruments de la même famille. Pour finir, les enfants ont pu toucher et s'exercer à la guitare.

L'école au temps du confinement...

Les enseignantes ont assuré la continuité pédagogique avec professionnalisme, et dévouement aux élèves botsorhélois. Malgré toutes les contraintes imposées, elles ont su rester à disposition des enfants et des familles en se rendant régulièrement à l'école pour y distribuer le travail des écoliers. Nous les remercions pour toute leur implication !



Pèle môle

Solidarité aux personnes vulnérables

Pendant le confinement, Bernard Trogoff a proposé une vente de produits de 1ère nécessité sur la place de l'église.

Nous remercions toutes ces actions de solidarité et d'entraide que l'on a pu voir se créer sur la commune.



La commune a acheté des masques lavables pour se protéger du virus tant redouté.

Chaque Botsorhelois en a reçu 2 dans sa boîte aux lettres.

Nous remercions les élus actuels et ceux du précédent mandat pour leur contribution lors de cette distribution.



Anniversaires: « On n'a pas tous les jours 100 ans! »



Joséphine QUERE a fêté ses 100 bougies le 6 février 2020, entourée de sa famille, de ses amis et des élus. Une journée mémorable pour tous.



Yvonne GERY a fêté ses 100 bougies le 14 mars 2020. En plein confinement...

La petite fête a, finalement, été autorisée à titre exceptionnel par l'Ehpad de Guerlesquin, mais en comité très réduit.



Les deux centenaires Botsorheloises se sont retrouvées à l'EHPAD de Guerlesquin.



La cérémonie des vœux du maire 2020



Dimanche 12 janvier, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux où Valérie Le Denn, Maire, entourée de l'équipe municipale a présenté ses vœux à la population. L'occasion d'effectuer une rétrospective de l'année 2019, qui a vu la concrétisation de divers projets, tels que la création du parking « Désiré Rolland » ou encore la mise en place de chicanes rue de Ker Izella, pour réduire la vitesse et la limitation de vitesse à 70km/h à Kerverder pour la sécurisation.



Cérémonie du 8 mai



Une cérémonie bien particulière cette année, en pleine crise sanitaire.

Communiqués

PERMANENCE CONCILIATION EXTRA JUDICIAIRE POUR LE SECOND SEMESTRE 2020

Planning de conciliation extrajudiciaire mis œuvre à compter du 1er Septembre 2020, permanence de PLOUIGNEAU.

- **Pour le mois juillet 2020** les mercredis 22 et 29 juillet 2020

- **Pour le mois d'août 2020** les mercredis 19 et 26 août 2020

Ensuite, à partir de septembre les permanences auront lieu de 13h30 à 17h30 les **1^{er} 2^{ème} et 3^{ème} mercredis de chaque mois en Mairie de Plouigneau. Sur l'organisation:** Contact: Mairie de Plouigneau 02 98 67 70 09

Vivez vos 18 ans intensément !

Le pass Culture c'est 500 € offerts en activités artistiques et culturelles pour les jeunes de 18 ans sur une web-application.

Le pass Culture est une application gratuite, qui révèle et relaie les possibilités culturelles et artistiques accessibles à proximité. Grâce à la géolocalisation, les citoyens peuvent repérer, choisir et réserver une grande diversité de biens et de propositions culturels, du concert au théâtre en passant par le livre, la pratique artistique et les jeux vidéos.

Comment ça marche ?

Ce projet gouvernemental vise à renforcer et diversifier les pratiques culturelles des jeunes Français, et à apporter à l'ensemble des acteurs culturels du territoire un nouveau canal de communication.

L'année de ses 18 ans, jusqu'à la veille de ses 19 ans, chaque jeune résidant en France pourra demander l'octroi d'une enveloppe de 500€ à dépenser pendant 24 mois sur le pass, parmi un large choix de spectacles, visites, cours, livres, musique, services numériques...

La divagation d'animaux: responsabilités des propriétaires

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci. Les dispositions du code rural et de la pêche maritime permettent d'affiner les critères de la divagation selon qu'il s'agisse de chiens, chats ou autres animaux domestiques. Dès la divagation constatée, les mesures consistent à y mettre fin en saisissant l'animal en cause et en le conduisant dans un lieu spécifiquement prévu pour l'y garder.

[L'article 1385 du code civil](#) prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques.

Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le responsable du dommage que l'animal a causé.

Communiqué des gendarmes de Plourin-lès-Morlaix



Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, mise en place pour la gouvernement, les gendarmes de Plourin-lès-Morlaix souhaitent se rapprocher de la population. Gendarmerie publiée trimestriellement, contient des renseignements d'ordre général (numéros de téléphone, adresses et horaires d'ouverture des gendarmeries du secteur) mais également quelques conseils et mises en garde à l'intention de la population.

Ce communiqué est disponible sur notre site internet: www.botsorhel.fr

Visite du sous préfet le 2 juillet 2020



Gilbert MANCIET, Sous préfet de Morlaix, est venu à la rencontre de la municipalité.

Au programme, une petite visite de la commune, des bâtiments et un échange sur les différents projet du mandat à venir.

L'épicerie solidaire



Le Président André Le Floc'h, la secrétaire de l'association, un bénévole et Pascal Manchec, 1er adjoint au Maire.



« L'épicier du cœur » est une association qui a ouvert les portes de son épicerie solidaire sur Botsorhel. Elle est située, pour le moment, dans la salle du terrain des sports, et devrait, à court terme, se déplacer en centre bourg dans la « maison de Suzanne ». Les horaires d'ouverture sont les suivants: lundi, mercredi, vendredi et samedi de 14h30 à 17h30.

Chaque matin, André Le Floc'h sillonne les routes pour récolter des produits frais, épicerie, fruits, produits d'hygiène dans quelques supermarchés du secteur et vous les propose à un prix moindre.

Rappelons que l'épicerie est ouverte aux personnes en difficultés financières, aux personnes non imposables... Pas de limite de secteur géographique déterminé. Un accueil chaleureux vous sera réservé!



La consommation des ménages représente 30% de la consommation énergétique en France. Dans l'habitat, elle se répartit de la manière suivante :



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE BRÉTAGNE

Les économies d'énergie, c'est facile avec Heol !

Pourquoi économiser l'énergie ?

- ☑ pour faire des économies d'argent. Le coût des énergies ne cesse d'augmenter et cette tendance n'est pas près de s'inverser !
- ☑ pour polluer moins. Les énergies traditionnelles sont polluantes et contribuent au réchauffement climatique. De plus, elles s'épuisent rapidement.
- ☑ pour limiter notre dépendance énergétique. La Bretagne ne produit que 10% de l'électricité qu'elle consomme !

Le chauffage

- Je règle mon chauffage à 19 -20°C en journée et 16°C la nuit. 1°C en moins = 7% d'économie
- En cas d'absence prolongée, je maintiens la température à 12°C maximum
- Je pose un thermostat d'ambiance pour définir une température de consigne et j'installe des robinets thermostatiques pour régler la température de chaque pièce
- En hiver, je pose des rideaux sur mes fenêtres et je ne couvre jamais mes radiateurs
- J'entretiens régulièrement mes appareils : je fais vérifier ma chaudière annuellement avec un professionnel et je purge mes radiateurs plusieurs fois par an

L'eau chaude sanitaire

- Je règle la température de l'eau entre 50 et 60°C
- J'isole mon chauffe-eau, surtout s'il est placé dans une pièce non chauffée
- J'éteins mon chauffe-eau en cas d'absence de plus de 4 jours
- J'installe des mousseurs sur mes robinets pour réduire ma consommation de 50%
- Dans mon ancien WC je réduis la contenance de ma chasse d'eau en installant des plaquettes économiques



Jeux

Mots mêlés :

J	L	B	O	E	I	L	L	E	T	B	I	F	L	T	P	Q	Z	I	R
V	Ç	A	X	J	A	C	I	N	T	H	E	E	L	A	T	I	G	I	D
X	L	F	I	I	G	K	B	E	G	O	N	I	A	S	S	U	T	O	L
N	M	N	I	P	U	L	E	A	I	S	N	E	T	R	O	H	S	E	A
Y	E	T	T	E	R	E	U	Q	A	P	O	T	E	N	T	I	L	L	E
A	I	H	C	S	E	D	E	T	N	A	Z	R	E	Z	I	N	N	I	A
S	S	I	E	W	L	E	D	E	T	I	R	E	U	G	R	A	M	H	E
M	J	R	T	M	Ç	A	T	J	Ç	P	M	G	N	V	U	O	B	P	N
C	E	C	N	O	S	K	H	J	K	E	R	E	Y	U	R	B	V	O	I
O	Q	Y	Q	A	U	E	J	G	H	Z	A	S	M	O	E	E	H	S	O
G	U	C	R	R	E	R	N	T	Q	Q	R	C	I	L	Z	Ç	A	P	V
L	B	L	Y	U	F	R	N	A	G	F	B	S	L	T	I	E	B	Y	I
A	O	A	T	M	G	A	E	E	I	M	E	I	K	I	O	R	U	G	P
I	U	M	M	E	S	R	S	V	S	T	M	T	A	S	S	S	O	I	Q
E	R	E	J	Y	U	T	E	H	E	O	N	F	N	I	Y	O	O	S	X
U	R	N	R	W	U	E	V	I	M	M	L	E	E	A	N	L	U	Y	E
L	A	H	Q	L	S	Y	L	A	K	S	I	V	G	G	R	A	P	C	M
P	C	J	I	N	R	K	C	B	T	G	K	R	A	V	Y	A	Z	Ç	I
P	H	P	E	R	Ç	F	P	E	N	I	C	U	P	A	C	E	M	A	U
H	E	P	W	M	G	E	R	A	N	I	U	M	I	H	Ç	M	U	A	G

Les Fleurs

JACINTHE
ROSE
TULIPE
MYOSOTIS
HORTENSIA
PIVOINE
POTENTILLE
GERANIUM
BEGONIA
LYS
GLAIEUL
PAQUERETTE
MARGUERITE
OEILLET
AMARANTE
ARUM
BLEUET
BOURRACHE
BRUYERE
CAMOMILLE

CAPUCINE
CHRYSANTHEME
CYCLAMEN
DIGITALE
EDELWEISS
GAZANIA
GENTIANE
GYPSOPHILE
LOTUS
LUPIN
PENSEE
PRIMEVERE
SOUCI
TOURNESOL
ZINNIA

Mémento des numéros utiles

- ◆ **Mairie:** 02 98 72 85 43
- ◆ **École Skol An Avel:** 02 98 72 85 05



Des questions sur le compteur Linky contactez le service clients 08 00 05 46 59



Administrations

Trésorerie de Lanmeur: 02 98 67 50 50
Centre des Finances Publiques: 02 98 88 42 49
Morlaix Communauté: 02 98 15 31 31
Préfecture du Finistère: 02 98 76 29 29
Sous-préfecture de Morlaix: 02 98 62 72 72
Caisse d'Allocations Familiales 02 98 62 15 30
Conseil départemental du Finistère: 02 98 76 20 20
Centre Départemental d'Action Sociale: 02 98 88 99 90
Maison du tourisme: 02 98 62 14 94
Syndicat mixte du Trégor: 02 98 15 15 15
ADMR de Guerlesquin : 02 98 72 83 08
ADMR de Plouigneau: 02 98 67 74 35

Conciliateur de justice

Permanences à la mairie de Plouigneau
1er et 3ème mercredi de chaque mois de 8h30 à 13h00
Pour prendre RDV: 02 98 67 70 09

Services

EDF (sécurité/dépannage): 09 72 67 50 29
Eau et assainissement dépannage: 09 77 40 10 14

Santé / Sécurité

Police: 17
Pompiers: 18
Samu: 15
Pharmacie de garde: 3237 (0.35€/min)
Centre anti-poisons: 02 99 59 22 22
Centre Hospitalier des Pays de Morlaix: 02 98 62 61 60